



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Projet : Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)

Titre : **Mission de consultation pour l'appui technique à l'équipe du PREE en matière de gouvernance des ressources naturelles, de droits et de gestion des conflits, ainsi qu'en matière de planification et gestion intégrée des ressources naturelles et la mobilisation multi-acteurs.**

Date de Publication : 28 Avril 2021

Date de Clôture : 19 Mai 2021

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PREE

1.1-Contexte du projet

En Afrique centrale et occidentale, les écosystèmes naturels et leurs ressources connaissent une dégradation continue et aggravée par les impacts négatifs des actions anthropiques et du changement climatique. Cette situation est préjudiciable aux biens et services que procurent ces écosystèmes aux populations. Pour endiguer ce phénomène, les pays, les organismes de bassin et les institutions régionales d'intégration développent des initiatives mais leurs impacts restent encore insuffisants au regard des enjeux.

Face à ce constat, l'UICN et ses partenaires stratégiques d'Afrique centrale et occidentale ont mené une réflexion qui a abouti à l'identification d'un projet d'envergure intitulé « **Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)** ». Le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-PACO) a sollicité et obtenu le soutien financier de l'Asdi¹ pour la réalisation de ce projet.

Le PREE est un projet régional construit essentiellement sur les acquis du PAGEV², du PREMI³, du PAGE⁴ et ceux des différentes institutions régionales et des pays sur les défis majeurs à relever que sont : (i) la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés en Afrique de l'Ouest et dans les bassins du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon ; (ii) la gestion des conflits liés à l'eau et aux écosystèmes associés ; (iii) le changement climatique et (iv) le renforcement des capacités des institutions sous régionales d'intégration et des organismes de bassins transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest et centrale. Le Projet sera mis en œuvre dans les bassins de la Volta, du Niger, du Sénégal, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon et vise essentiellement à renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans ces bassins fluviaux et lacustres.

Démarré en mars 2020 pour une durée de quatre ans, le PREE est prévu pour être mis en œuvre en deux phases : la première 2020-2021, est déjà en cours.

L'objectif général du PREE est de "**renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans les bassins fluviaux et lacustres d'Afrique occidentale et centrale**". De manière spécifique, le PREE vise à "renforcer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et la résilience des communautés et des écosystèmes afin de prévenir et de gérer les conflits d'usage des ressources naturelles dans les bassins du Niger, de la Volta, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon" à travers des interventions qui seront articulées essentiellement autour de cinq axes:

- i) le renforcement des capacités des institutions régionales ;
- ii) l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE) dans les bassins ;
- iii) la prise en compte des risques et des opportunités de sensibilité aux conflits dans les bassins;
- iv) la restauration des écosystèmes particuliers dégradés ; et
- v) l'accroissement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés locales et le renforcement de la résilience des écosystèmes.

¹ L'Agence Suédoise pour le Développement International

² Projet pour l'amélioration de la Gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta

³ Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement

⁴ Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest

Les six résultats attendus au terme de la mise en œuvre du PREE sont les suivants :

- **R1.** Un état de référence écosystémique, environnemental et socioéconomique est établi pour servir de base de connaissances et d'orientation de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de la gestion intégrée des écosystèmes dans les sous bassins du Niger, du Lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon.
- **R2.** Les cadres opérationnels et institutionnels ainsi que les instruments juridiques d'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau, l'environnement et le changement climatique sont adoptés et appliqués par les pays et les organismes de bassin.
- **R3.** Les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions régionales et organismes de bassins en matière de prévention et gestion des conflits et de la GIRE sont renforcés.
- **R4.** Des cadres de participation, de dialogues et de prévention et gestion des conflits autour des ressources naturelles sont établis et renforcés au niveau des bassins et dans les stratégies nationales et régionales.
- **R5.** Des initiatives économiques et de restauration des services écosystémiques sont identifiées et soutenues pour sécuriser les moyens d'existence des communautés et accroître la résilience au changement climatique et désastres naturels.
- **R6.** Les résultats, expériences et leçons du projet sont efficacement suivies, documentés, communiqués en contribution aux stratégies nationales, régionales et internationales.

En tant que projet régional de l'UICN PACO et de ses partenaires, le PREE travaillera en étroite collaboration, dans la zone d'intervention du PACO, avec les Programmes pays et les Programmes thématiques régionaux (PTR) de l'UICN ainsi que l'ensemble des partenaires concernés. Au niveau global, il bénéficiera de l'expertise technique du Global Water Programme, des Membres et Commissions techniques de l'UICN. Le pilotage du projet sera assuré par un comité composé de représentants des parties prenantes et sa stratégie d'intervention s'articule essentiellement autour de cinq axes principaux :

- i. Le développement et le renforcement de partenariats multi-acteurs avec la mise en place et le renforcement de la GIRE dans les bassins et les sous-bassins
- ii. Le renforcement des compétences et la responsabilisation des acteurs locaux, nationaux et régionaux ;
- iii. L'amélioration des conditions d'existence des communautés bénéficiaires ;
- iv. La création et l'utilisation de connaissances ;
- v. La coopération régionale dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, des politiques et des stratégies environnementales et de développement.

Afin d'assurer la mise en œuvre réussie de cet accord de financement, l'UICN recrute **un prestataire Chargé de Gouvernance des ressources naturelles, droits et conflits** qui fera appuiera l'équipe de mise en œuvre du projet. Le consultant travaillera à temps plein pour le projet.

II-OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

2.1. Objectif général

L'objectif principal de cette consultation est de fournir une expertise et assistance technique générale aux partenaires et équipes du projet en matière de gouvernance des ressources naturelles, de droits et de gestion des conflits, ainsi qu'en matière de planification et gestion intégrée des ressources naturelles et la mobilisation multi-acteurs, et de contribuer en tant que membre de l'équipe, à la mise en œuvre technique et administrative du projet.

2.2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agira pour le prestataire de :

- Assurer la planification et mise en œuvre efficace de toutes les activités du projet relatives à la gouvernance des ressources naturelles, le développement et l'application des législations et des politiques environnementales et de sensibilité aux conflits selon les plans de travail annuels des partenaires du projet ;
- Fournir l'expertise et l'appui technique de l'UICN aux organismes de bassins, les états, les institutions régionales et les partenaires du projet en matière de mise en place et déploiement des cadres de politiques et institutionnels, ainsi que des instruments juridiques d'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau, environnement et changement climatique ;
- Fournir l'expertise nécessaire au sein de l'équipe, aux partenaires et aux pays pour assurer que l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action et programmes nationaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eaux (GIRE) intègrent de façon cohérente les dimensions de droits et gestion des conflits d'utilisation des ressources naturelles ;
- Assurer, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe et les partenaires du projet, la préparation et réalisation efficace du renforcement des capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions régionales et organismes de bassins en matière de prévention et gestion des conflits et de GIRE ;
- Participer activement, au sein de l'équipe et auprès des partenaires, dans la préparation et la réalisation du plaidoyer pour la GIRE et le dialogue sur l'eau ;
- Appuyer les organismes de bassins du Niger et du Lac Tchad et les agences nationales de l'eau dans l'élaboration, l'adoption, l'intégration et l'opérationnalisation des stratégies et plans d'action sur le genre dans la mise en œuvre de la GIRE ;
- Appuyer l'équipe du projet et les partenaires dans la conceptualisation et la réalisation des études de référence prévue par le projet ;
- Consolider et établir, en collaboration avec les membres de l'équipe et les partenaires, une base de connaissance sur la gouvernance environnementale, les droits et les conflits pour les bassins hydrographiques, les pays et les deux sous-régions de mise en œuvre du projet ;
- Produire des analyses, synthèses et outils de connaissance et d'aide à la décision pour valoriser, communiquer et vulgariser les connaissances, expériences, résultats et leçons apprises du projet en matière de gouvernance, droits et gestion des conflits d'utilisation des ressources naturelles ;
- Participer et appuyer activement l'équipe et les partenaires du projet dans la planification et la mise en œuvre efficace du projet.
- Participer activement à la mise en place et opérationnalisation du système et des outils de rapportage projet suivant le planning et les exigences agréés.

III-RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la prestation, il est attendu comme résultat du prestataire que :

- La planification et la mise en œuvre efficace de toutes les activités du projet relatives à la gouvernance des ressources naturelles, le développement et l'application des législations et des politiques environnementales et de sensibilité aux conflits selon les plans de travail annuels des partenaires du projet est assurée ;
- L'expertise et l'appui technique de l'UICN est fournie aux organismes de bassins, les états, les institutions régionales et les partenaires du projet en matière de mise en place et déploiement des cadres de politiques et institutionnels, ainsi que des instruments juridiques d'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau, environnement et changement climatique ;
- L'expertise nécessaire au sein de l'équipe est partagée avec les partenaires et aux pays pour assurer que l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action et programmes nationaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eaux (GIRE) et intègrent de façon cohérente les dimensions de droits et gestion des conflits d'utilisation des ressources naturelles ;
- La collaboration avec l'ensemble de l'équipe et les partenaires du projet, la préparation et réalisation efficace du renforcement des capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions régionales et organismes de bassins en matière de prévention et gestion des conflits et de GIRE est assurée ;
- Les organismes de bassins du Niger et du Lac Tchad et les agences nationales de l'eau sont appuyés dans l'élaboration, l'adoption, l'intégration et l'opérationnalisation des stratégies et plans d'action sur le genre dans la mise en œuvre de la GIRE ;
- L'équipe du projet et les partenaires est appuyée dans la conceptualisation et la réalisation des études de référence prévues par le projet ;
- Une base de connaissance sur la gouvernance environnementale, les droits et les conflits pour les bassins hydrographiques, les pays et les deux sous-régions de mise en œuvre du projet est établie/consolidée en collaboration avec les membres de l'équipe et les partenaires ;
- Des analyses, synthèses et outils de connaissance et d'aide à la décision sont produites pour valoriser, communiquer et vulgariser les connaissances, expériences, résultats et leçons apprises du projet en matière de gouvernance, droits et gestion des conflits d'utilisation des ressources naturelles ;
- Participer activement à la mise en place et opérationnalisation du système et des outils de rapportage projet suivant le planning et les exigences agréés.

IV-LIVRABLES ATTENDUS

Un rapport mensuel sur toute la durée du contrat et faisant l'état d'avancement des objectifs spécifiques, les difficultés rencontrées, les solutions proposées et les perspectives.

V-PROFIL DU PRESTATAIRE

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (bac + 5 au moins) dans un des domaines de l'environnement, de sciences politiques et du développement rural ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- Avoir au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles, du droit de l'environnement, de gouvernance et des politiques environnementales ;
- Démontrer une bonne maîtrise en expérience en matière de gouvernance, droit et conflits des ressources naturelles ;
- Avoir de solides connaissances sur les Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) ;
- Justifier de solides connaissances sur la problématique environnementale et les défis actuels en matière de conservation, notamment en Afrique de l'Ouest et Centrale ;
- Avoir une excellente connaissance du contexte environnemental, politique, économique et social de la gestion de l'environnement en Afrique Centrale et Occidentale ;
- Avoir une expérience avérée en matière de planification, gestion technique, administrative et financière des projets ;
- Des aptitudes en communication et pour le travail en équipes multidisciplinaires et multilingues ;
- Une grande capacité d'organisation, de synthèse et de rédaction de rapports.
- Avoir un excellent niveau en langue française, avec une bonne pratique de la langue anglaise ;
- Justifier d'une pratique courante des outils informatiques et de la communication électronique ;
- Avoir une bonne capacité à voyager tant en Afrique que dans d'autres régions du monde.

VI-DURÉE DE LA CONSULTATION

La durée prévue pour l'exécution de cette activité est de 6 mois de Juin à Décembre 2021. Le prestataire travaillera à temps plein pour le projet et sera installé dans les locaux du bureau régional de l'UICN à Ouagadougou, Burkina Faso. La rémunération se fera sur la base homme/mois.

VII-POUR POSTULER

Les éléments constitutifs du dossier sont le CV à jour et une lettre de motivation contenant en addition l'estimation des honoraires mensuels à déposer uniquement par mail sous format PDF, à l'adresse suivante : paco@iucn.org ; avec la mention « **Consultant Gouvernance PREE** ».

Pour les questions, prière envoyer un mail à l'adresse suivante : Ludovic.TAPSOBA@iucn.org